AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS

VISA

Opsens Inc.

L'Autorité des marchés financiers octroie son visa pour le prospectus simplifié de l'émetteur susmentionné daté du 11 décembre 2015 (le « prospectus »).

En outre, le présent visa fait foi du visa du prospectus de la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario.

Le prospectus a été déposé en vertu du *Règlement 11-102 sur le régime de passeport* en **Colombie-Britannique** et en **Alberta**. Le visa du prospectus est réputé octroyé par l'autorité de chacun de ces territoires lorsque les conditions prévues par le Règlement sont réunies.

Le 14 décembre 2015

(s) Patrick Théorêt

Patrick Théorêt
Directeur du financement des sociétés

SEDAR N° 2426712
DÉCISION N° 2015-FS-0168